

NON M. BLANQUER, VOUS N'AVEZ PAS NOTRE « CONFIANCE » !

La loi sur « l'école de la confiance » est un véritable **tsunami pour l'école publique**, imposé par le gouvernement sans aucune concertation. Nous exigeons le retrait immédiat de cette loi, qui est un gigantesque **plan social déguisé en réforme**. Ce sont **vos enfants** qui en **subiront les conséquences**, de la **maternelle à l'université** !

1) Nous dénonçons la **suppression massive de postes (- 2500) alors que le nombre d'élèves est en augmentation (+ 32 000)**. Comme dans tous les services publics, le gouvernement applique la logique du **pompier pyromane** : il fait exprès de dégrader la situation pour favoriser le privé, ce qui va pénaliser les familles, accentuer la fracture sociale et territoriale et renforcer les inégalités. Dans la foulée, M. Darmanin envisage de **supprimer 120 000 fonctionnaires** !

2) Ces pertes seront « compensées » par une **augmentation du temps de travail** pour ceux qui restent et par le **recrutement massif de personnels précarisés, non formés et très mal payés**. Les **atteintes sur les statuts**, prévues par la réforme de la fonction publique, vont engendrer des **déserts pédagogiques** dans de nombreuses régions de France, y compris la nôtre ! Afin de gérer la pénurie d'enseignants, la loi Blanquer prévoit même que des **classes soient confiées aux surveillant.e.s (AED)**, qui pourront **assurer des cours devant vos enfants sans aucune formation ni qualification** pour 700 euros par mois !

3) **La scolarisation obligatoire à 3 ans ne sert à rien** (98% des élèves vont déjà à l'école). Elle représente surtout un **énorme cadeau pour l'enseignement privé**, dont les **communes devront désormais financer le fonctionnement à hauteur de 150 millions d'euros, alors qu'elles subissent déjà de lourdes coupes budgétaires** ! Pendant deux ans, des tâches d'enseignement pourront déjà être confiées à des **jardins d'enfants** privés (et payants) **sans aucun enseignant qualifié à l'intérieur** ! Que se passera-t-il après ?

4) La création des **EPSF (Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux)** pourra **regrouper plusieurs écoles sous la direction d'un collège**. Le **chef d'établissement du collège** dirigera l'ensemble des équipes, avec un **adjoint en charge des écoles**. Cette réforme, **qui n'a aucun intérêt pour les élèves**, permettra surtout de créer un « **monstre scolaire** » sur douze niveaux (de la petite section à la 3^{ème} !), le tout pour faire des **économies en dégradant l'encadrement** ! il y aura **moins** de personnels administratifs, d'assistantes sociales, d'agents ou de personnels infirmiers, qui devront gérer toujours **plus** d'élèves ! Pendant ce temps, **QUI assurera le travail de direction assuré au quotidien dans les écoles ? Qui remplacera dans les collèges les principaux adjoints, appelés désormais à d'autres tâches ?**

5) Pendant ce temps, les CP à 12 (dont certains sont déjà passés à 15 !) sont une **mesure d'affichage** qui se met en place à **moyens constants**. Dans les **autres classes**, le nombre d'élèves **explose** !

6) Le lycée modulaire « à la carte » se traduira par la **suppression de nombreux enseignements**. Avec la **disparition des filières**, **l'organisation du lycée est en train de se transformer en casse-tête**. On fait croire aux élèves qu'ils auront un large choix d'enseignements mais de nombreux lycées **ne les proposeront pas**. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, les enseignements choisis en seconde **pèseront très lourd** dans

l'orientation future et les élèves ne pourront plus **bifurquer s'ils changent d'avis** ! Pendant que le **service public d'orientation est dégradé**, on demande aux professeurs principaux de conseiller les élèves alors que ce n'est pas leur métier ! Le **baccalauréat**, qui était jusqu'ici un **examen national et anonyme se retrouve sacrifié dans la foulée au profit d'une « évaluation maison » très inégalitaire.**

7) La réforme du **lycée professionnel** (fréquenté pourtant par **un tiers** des élèves !) se traduit par une **baisse de 252 heures de cours sur 3 ans** et une nette **diminution des filières** ! Dans le même temps, la loi Blanquer mise sur le « **tout apprentissage** », régulièrement présenté comme une panacée malgré le taux d'échec et de nombreuses **écoles d'entreprises patronales** sont en train de fleurir. Leur but est de mettre à disposition des entreprises une **main d'œuvre peu qualifiée et rapidement exploitable**, sans se soucier de la formation **d'individus** ni de **citoyens**. Dans certaines filières, les élèves n'auront plus **qu'une seule heure d'histoire** ou de **langues vivantes** par semaine ! La logique du toujours « moins d'école » pour ceux qui en auraient le plus besoin se poursuit !

8) La réforme **PARCOURSUP**, mise en place l'année dernière opère une **sélection** qui **barre l'accès à l'université** pour des **dizaines de milliers de bacheliers**. Sans surprise, on sait déjà que les plus défavorisés d'entre eux seront laissés sur la touche.

9) **L'école dite « inclusive »** se met en place dans des conditions **catastrophiques**. Les AVS et AESH, en **nombre très insuffisant**, sont **mutualisées** d'un établissement à l'autre. Pendant que **les structures spécialisées ferment les unes après les autres** (hôpital de jour, CMP, etc) les élèves atteints d'un **handicap** sont envoyés dans les écoles sans moyens supplémentaires et dans des classes déjà très chargées. **Ils ne sont pas suivis correctement**. De manière générale, les métiers de **l'aide à la personne** concernent un million de salariés (qui sont très majoritairement des femmes). Ces personnels en nombre insuffisant **ne sont pas formés, complètement précarisés et sous-payés.**

10) **L'amendement, « Ciotti »**, impose désormais la présence de **drapeaux français et européens** dans toutes les salles de classe, avec la **Marseillaise imprimée au mur**. Est-ce la priorité ? Est-ce ainsi qu'on éduque les élèves à la citoyenneté ?

11) Dans son article 1, la loi s'en prend à la liberté d'expression des personnels mais ce n'est pas tout car le ministre **s'attaque à la démocratie à tous les niveaux** y compris dans les **conseils d'administration** et les **conseils des maîtres**, qu'il entend désormais contrôler de façon verticale. Les **personnels** et leurs **représentant.e.s**, tout comme les **parents d'élèves** ou les **élus locaux** n'ont plus leur mot à dire sur le fonctionnement de l'école. Le ministre supprime les organismes indépendants d'évaluation de l'école (CNESCO). **C'est donc lui qui évaluera l'efficacité de sa propre politique** ! il ne tient pas compte non plus des **votes** du conseil supérieur de l'éducation, par exemple sur les programmes, **qu'il fait appliquer même lorsqu'ils n'ont recueilli AUCUNE voix** !

Nous rappelons à M. Blanquer que l'école publique ne lui appartient pas. Il doit retirer au plus vite sa loi et à reprendre le chemin du dialogue avec les personnels, les lycéen.nes, les étudiant.e.s et les parents ! S'il ne change pas de politique, il nous retrouvera toujours sur sa route.

Les représentants des personnels et des parents d'élèves du collège Rosa Parks (Gentilly)

